

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du lundi 25 mars 2024

Date de convocation : 23 février 2024	Nombre de membres { présents : 14 absents : 6
Nombre de membres en exercice : 20	
Date d'affichage : 2 avril 2024	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 14
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0 } — **Décision n° B2024-09**

**OBJET : Affectation de financements de projets d'électrification –
Programme B du FACÉ 2023 (totalité, programme ER 2023)**

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE, le VINGT-CINQ du mois de MARS, lundi à 9 heures 30, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de M. François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 23 février 2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Christophe CABRI, Jean-Luc FOURRÉ, Thierry LESAUVAGE, Denis ROUYER, Mme Lydie DEMENÉ, M. Jean-Marie PETIT et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, M. Sylvain LESPINASSE, Mme Marcelle LYONNET, MM. Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Jean-Paul GOUSSARD et Bruno GAILLOT,
formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS : M. Christophe BERTAUD, Mme Mariette ADOLPHE, MM. Christian LUCAZEAU, Franck PETITFILS et Pierre GEOFFROY.

ÉTAIT ABSENT : M. Julien DURESSAY.

M. Jean-Luc FOURRÉ est élu secrétaire de séance à l'unanimité.



M. le Président rappelle que, pour le sous-programme B du FACÉ 2023 (AE / extensions) dans le programme d'électrification ER 2023, le Comité, réuni les 3 avril et 27 novembre 2023, a voté un montant de travaux de 588 250 euros (HT).

M. le Président propose au Bureau d'affecter ce montant à une tranche unique composée des 55 opérations suivantes dans le programme ER 2023 :

N° de dossier	Commune	Adresse – lieu-dit	Estimation (euros HT)
ER022-1017	Asnières-la-Giraud	Chantageasse	2 800
ER022-1018	Asnières-la-Giraud	Impasse des Fleurs	10 000
ER030-1006	Balanzac	Route de la Moulinette	6 100
ER060-1005	Boutenac-Touvent	Rue des Vignes	9 800
ER065-1018	Breuil-Magné	Rue du Grand Logis	4 400
ER065-1019	Breuil-Magné	Rue de l'Eglise	5 500
ER070-1009	Brizambourg	Rue du Pont	48 600
ER072-1007	Burie	Rue des Vignes du Perdinat	21 900
ER072-1008	Burie	Boulevard des Ecoliers	15 400
ER086-1035	Chaniers	Avenue du 8 Mai	4 200
ER096-1001	Chaunac	Route de la Champagne	6 600
ER099-1005	Chepniers	Le Bourg	10 500
ER120-1032	Corme-Royal	Rue de la Tublerie	9 100
ER127-1014	Courçon	Rue du Petit Chemin	8 800
ER127-1015	Courçon	Rue du Petit Chemin	5 700
ER152-1011	Epargnes	Chemin de Chez Barré	7 700
ER159-1004	Fléac-sur-Seugne	Route d'Avy	5 700
ER172-1042	Gémozac	Le Fief Neuf	9 300
ER177-1002	Le Gicq	Chemin de Cressé	13 100
ER192-1020	Jarnac-Champagne	Route de Chadenac	4 500
ER199-1003	Jussas	Rue des Perdrioux	6 400
ER201-1003	La Laigne	Route de Courçon	9 000
ER208-1004	Longèves	Rue du Moulin	6 500
ER226-1012	Mazeray	Impasse de l'Ecole	6 900
ER241-1021	Montguyon	Impasse de la Fontaine	6 300
ER241-1022	Montguyon	Rue du Gât	8 000
ER244-1010	Montpellier-de-Médillan	Rue des Vignes	5 900
ER247-1007	Mornac-sur-Seudre	Rue Firmin Coudin	17 100
ER248-1014	Mortagne-sur-Gironde	Chemin des Juliats	6 700
ER248-1016	Mortagne-sur-Gironde	Route de la Richarde	12 200
ER250-1009	Mosnac	Impasse de Chez Sorin	7 900
ER258-1007	Neuillac	Rue du petit Pont	5 500
ER269-1010	Orignolles	Impasse de la Vallée	11 200
ER307-1012	Sablanceaux	Route du Pinier	4 400
ER309-1022	St-Aigulin	Rue Pierre Bourdan	5 200
ER310-1026	St-André-de-Lidon	Chemin du Bouilleur de Chez Bertin	11 700
ER318-1009	St-Clément-des-Baleines	Venelle de l'Amandier	11 400
ER321-1005	St-Crépin	Chemin rural de St-Coutant-le-Grand	27 300
ER357-1011	St-Maigrin	Passignac	6 900
ER377-1008	St-Ouen-la-Thène	Les Sablières	14 700

N° de dossier	Commune	Adresse – lieu-dit	Estimation (euros HT)
ER387-1020	St-Porchaire	Rue du Gros Chêne	2 300
ER388-1000	Saint-Quantin-de-Rançanne	Rue des Six Lièvres	16 000
ER390-1002	Ste-Ramée	Les Gauthiers	4 700
ER393-1021	St-Romain-de-Benet	Route de Royan	16 100
ER396-1010	St-Sauveur-d'Aunis	Rue de la Juillerie	3 200
ER397-1026	St-Savinien	Rue des Terriers	13 200
ER405-1007	St-Sorlin-de-Conac	Port de Vitrezay	3 900
ER435-1006	Taillant	Rue de la Mare	8 100
ER443-1008	Thairé	Rue de la Fontaine du Chêne	8 800
ER443-1009	Thairé	Rue Eugène Chaussat	9 700
ER467-1002	Vervant	Rue du Mondurange	3 700
ER469-1008	Villars-en-Pons	Impasse des Vignes	10 100
ER469-1011	Villars-en-Pons	Impasse du Puits Sauvignon	22 000
ER483-1011	Yves	Rue des Sarcelles	51 250
ER484-1008	Port-des-Barques	Chemin des Fourrés	14 800
Total			588 750



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Accepte la proposition qui vient de lui être présentée.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
François BRODZIAK*

*Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président*